

# Be Safe

L'approche  
administrative  
de la criminalité

page 03

L'agrandissement  
d'échelle des  
zones de police

page 06

Deux ans de  
« Respect  
Mutuel »

page 10

Participation  
citoyenne en  
situation de crise

page 13

#62

## AVANT-PROPOS

### Une bonne année 2024 en toute sécurité !

2023 arrive tout doucement à son terme. La DG Sécurité & Prévention est déjà enthousiaste à l'idée de commencer une nouvelle année riche en défis et en projets passionnants. Nous espérons que ce Besafe Mag de fin d'année saura vous inspirer et vous donner un aperçu de l'engagement et de la passion qui sous-tendent nos efforts en vue d'un avenir plus sûr. De plus, nous souhaitons exprimer notre reconnaissance à tous ceux et celles qui ont contribué à promouvoir la sécurité et la prévention dans notre pays.

Nous débutons cette édition du Besafe Mag avec la Ministre Annelies Verlinden. Elle nous partage sa vision de la sécurité dans notre pays. Ensuite, nous réfléchissons au rôle de la participation citoyenne à la gestion de crise et célébrons deux ans de 'Respect Mutuel'. Le premier agrandissement d'échelle des zones de police en Wallonie est une réalité, et nous continuons à renforcer l'application administrative de la loi. Ensemble, nous continuons à bâtir un avenir plus sûr. Toute l'équipe de la DGSP vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une année 2024 heureuse !

## Un regard sur le passé et l'avenir

AVEC LA MINISTRE ANNELIES VERLINDEN

« Nous clôturons l'année et regardons vers l'avenir. Avec le personnel de la police, des pompiers, de la protection civile, les opérateurs de nos centres d'urgence, le personnel du Centre national de crise, de l'OCAD, du SPF Intérieur, d'Astrid et de l'AFCN, les acteurs de la sécurité privée et les dizaines de milliers de personnes sur le terrain, nous continuerons à donner chaque jour le meilleur de nous-mêmes pour une société sûre en 2024. »



© Kevin Coeckelbergs

La recherche d'une société sûre est un défi particulier et complexe. Après tout, la sécurité est une question qui touche à tous les aspects de notre vie : nous voulons vivre, travailler, nous déplacer, faire la fête, nous détendre et nous engager en ligne en toute sécurité. Les phénomènes criminels et les problèmes de sécurité qui y sont associés sont donc particulièrement divers et disparates. En outre, la question de la sécurité est fragmentée entre différents niveaux politiques et domaines de compétence. Garantir la sécurité et l'habitabilité de nos villes et villages nécessite une approche en chaîne. Dans cette approche en chaîne, les gouvernements locaux jouent un rôle crucial.

La sécurité est et reste une priorité du gouvernement fédéral, les gouvernements locaux étant nos principaux partenaires. Assurer la sécurité des habitants de ce pays est une tâche essentielle du gouvernement. Fort de cette conviction, le gouvernement fédéral a investi massivement dans la sécurité et la coopération au cours des dernières années. Grâce aux ressources supplémentaires dégagées lors des dernières négociations budgétaires, des investissements supplémentaires peuvent être réalisés pour rendre notre société plus sûre pour tous les habitants.

Comment pouvons-nous garantir plus de sécurité et augmenter la résilience du pays et de ses habitants ? C'est la question la plus importante que je me pose en tant que ministre de l'intérieur. Nous augmentons la sécurité de notre pays de manière durable et efficace en nous concentrant sur la manière de renforcer l'appareil de sécurité et en promouvant une culture du risque dans notre société. En effet, la sécurité est une tâche qui nous incombe à tous : habitants, entreprises, société civile... Ce n'est qu'en agissant tous ensemble, à partir d'une vision commune et d'un plan coordonné, que nous renforcerons notre sécurité de manière durable et efficace.

### Notre réponse à ce problème est multiple :

- 1) Une police renforcée, efficace et proche des citoyens
- 2) S'attaquer plus fermement à la criminalité organisée et à la violence liée à la drogue
- 3) Renforcement de la lutte contre les violences sexuelles et intrafamiliales
- 4) Renforcement des pompiers et de la protection civile
- 5) Une gestion des crises plus moderne et plus efficace
- 6) Des quartiers de gare sûrs et agréables à vivre
- 7) Une expérience footballistique plus sûre
- 8) Une sécurité routière accrue
- 9) Lutte contre les nuisances
- 10) Plus de respect entre les citoyens et les professionnels de la sécurité

Il s'agit de dix chantiers qui ont contribué à façonner la politique au cours des dernières années. Ce sont les chantiers que j'ai construits et sur lesquels j'ai travaillé avec les personnes de l'administration et du terrain. Je me réjouis de travailler avec vous sur ces chantiers au cours de la dernière année de cette législature afin de continuer à construire une société plus sûre pour nous tous ! »



Annelies Verlinden  
Ministre de l'Intérieur

## LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ DÉSTABILISANTE

# L'impact de la loi relative à l'approche administrative

« L'approche administrative et l'approche pénale ne sont pas des alternatives l'une à l'autre, mais vont de pair. »

### L'approche administrative comme alternative à l'approche pénale ?

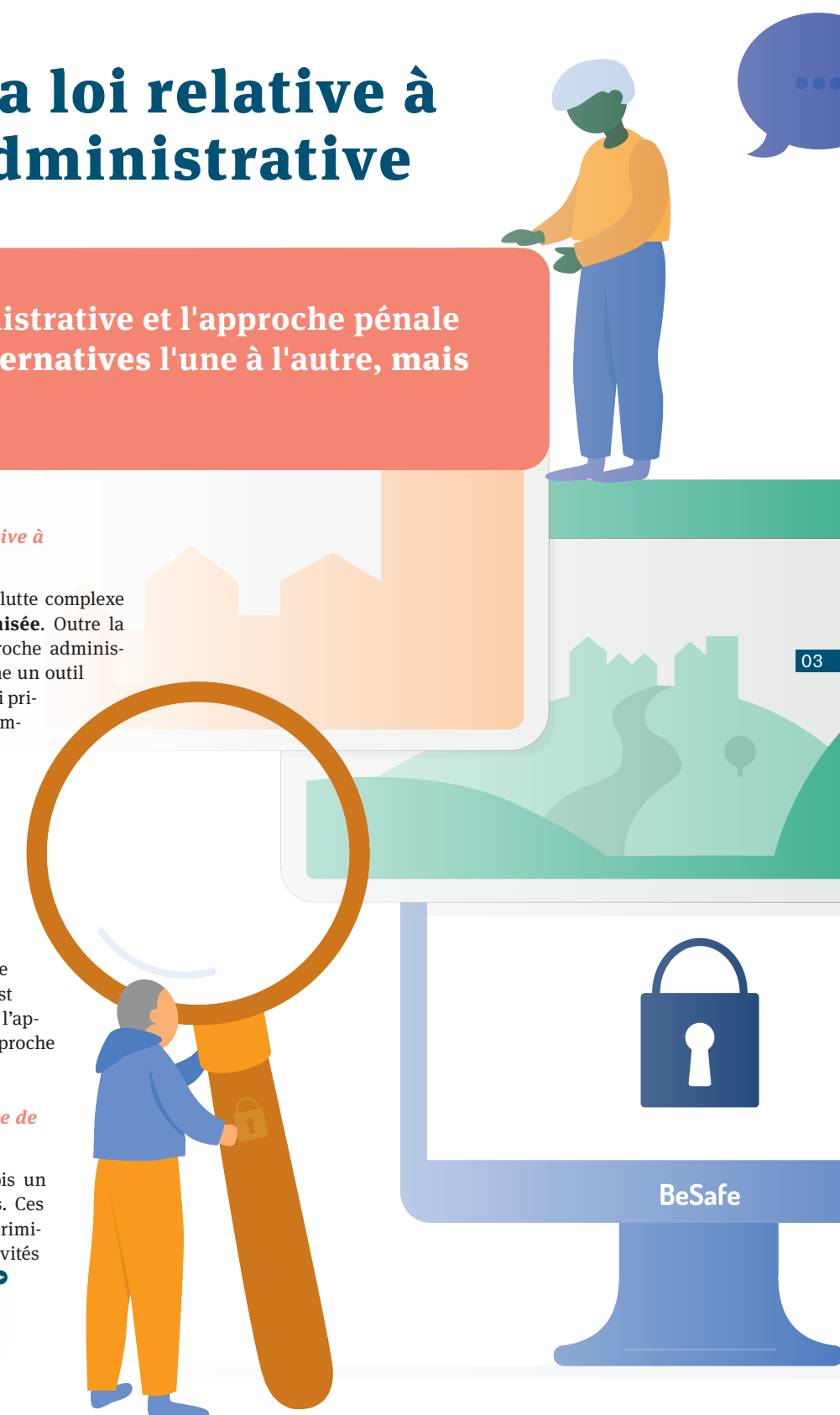
Une approche intégrée est essentielle dans la lutte complexe contre la criminalité **déstabilisante et organisée**. Outre la voie traditionnelle de la justice pénale, l'approche administrative devrait également être considérée comme un outil puissant. Une approche multidisciplinaire est ici primordiale, les piliers administratif et pénal se complétant l'un l'autre.

En effet, il est important non seulement de punir les délits lorsqu'ils ont été commis (pilier pénal), mais aussi de prendre des mesures préventives pour empêcher la criminalité en rendant les activités criminelles plus difficiles et en les privant de la possibilité d'en tirer profit (pilier administratif).

Ainsi, pour lutter encore plus efficacement contre la criminalité organisée et déstabilisante, il est impératif de poursuivre le développement de l'approche administrative en complément de l'approche pénale.

### Qu'entend-on par "approche administrative de la lutte contre la criminalité" ?

L'approche administrative comprend à la fois un éventail de mesures préventives et répressives. Ces mesures visent à prévenir et à combattre la criminalité (organisée) qui se cache derrière des activités légales. Elle s'étend également à la lutte contre







les activités criminelles et à leur sanction, dans le respect des principes fondamentaux du droit à une procédure correcte.

Le terme "**criminalité déstabilisante** " est surtout utilisé dans le cadre du phénomène de la criminalité organisée. Il s'agit de formes de criminalité qui déstabilisent les fondements et l'intégrité de notre État de droit et de notre société. Il s'agit principalement de criminalité organisée qui se manifeste à différents niveaux et s'infiltre dans divers secteurs. Le blanchiment d'argent, la corruption, le trafic de stupéfiants, la fraude ou la traite des êtres humains sont autant de formes que peut revêtir la criminalité organisée.

Ce qui distingue la criminalité déstabilisante, c'est la façon dont les activités criminelles se mêlent aux activités légales, ce qui rend difficile tant leur identification que la lutte contre ces activités. Cela peut entraîner un sentiment d'insécurité croissant. En outre, cet aspect « souterrain » constitue une menace pour l'intégrité de l'administration publique, en particulier lorsque cette administration facilite, involontairement l'implantation d'activités criminelles. Pensez, par exemple, à l'octroi de permis, à la vente de propriétés et à l'octroi de subventions.

Par essence, la **criminalité déstabilisante** endommage les structures sociétales et sape notre confiance dans l'État de droit. Elle menace les fondements d'une société démocratique.

#### **Pourquoi attribue-t-on un rôle prépondérant au niveau local dans l'approche administrative de la lutte contre la criminalité ?**

Dans la lutte contre la criminalité déstabilisante, les autorités locales jouent un rôle crucial. En effet, les organisations criminelles opèrent à partir d'une base locale et dépendent d'infrastructures locales légales pour mener à bien leurs activités illégales. Derrière la façade d certains salons de massage apparemment légaux se cache une traite des êtres

humains parfois éprouvante. Les exploitations horeca et les boîtes de nuit peuvent blanchir les revenus illégaux issus du trafic de drogue. Les autorités locales doivent être attentives aux entreprises malhonnêtes créées pour blanchir l'argent de la drogue, recruter ou corrompre des personnes vulnérables, ainsi qu'aux organisations malhonnêtes qui tentent de se donner bonne conscience en parrainant des œuvres de bienfaisance.

### **« La criminalité déstabilisante ne constitue pas seulement une menace pour la sécurité, mais compromet également l'intégrité des pouvoirs locaux. »**

Les autorités locales sont donc bien placées pour détecter les signes d'infiltration de la criminalité déstabilisante dans la société. Ces signaux peuvent aller d'activités suspectes liées à la location de locaux (éventuellement pour la culture de chanvre) à des transactions suspectes telles que des changements fréquents de propriétaires ou de nombreux paiements en espèces (possibilité de blanchiment d'argent) et bien d'autres choses encore. Les autorités locales doivent être conscientes qu'elles risquent de faciliter, à leur insu, des constructions criminelles, par exemple en accordant des autorisations, des subventions ou des contrats. En effet, la criminalité déstabilisante ne constitue pas seulement une menace pour la sécurité, mais compromet également l'intégrité des pouvoirs locaux.

#### **Quels sont les outils actuellement à la disposition des bourgmestres ?**

Nos réglementations et pratiques contiennent une série de mesures d'approche administrative. Par exemple, le

bourgmestre a le pouvoir d'imposer une interdiction de lieu ou de fermer des locaux où se déroulent du trafic de drogue ou du trafic d'êtres humains. Dans certaines situations, le conseil communal peut ordonner la fermeture temporaire ou définitive d'un établissement. Les autorisations peuvent être refusées, suspendues ou retirées et les infractions ou nuisances peuvent faire l'objet de sanctions administratives, etc.

Néanmoins, il est nécessaire de renforcer les instruments d'approche administrative. Les autorités locales constatent depuis longtemps qu'elles n'ont pas suffisamment de poids dans la lutte contre la criminalité déstabilisante. La nouvelle loi sur l'approche administrative vise à remédier à cette situation. Ce nouvel outil donne aux communes les moyens d'agir efficacement, en fonction de leur contexte et de leurs besoins locaux. Le nouveau cadre juridique permet aux autorités locales de prendre des mesures autonomes et proactives afin d'améliorer la qualité de vie et la sécurité de leurs rues et de leurs quartiers.

#### **Quels sont les nouveaux outils qui se profilent à l'horizon ?**

Le 16 novembre, le parlement a approuvé le projet de loi sur l'approche administrative communale, la mise en place d'une enquête d'intégrité communale et la création d'une Direction Évaluation de l'intégrité pour les pouvoirs publics.

La nouvelle loi sur l'approche administrative permet aux communes de mener des enquêtes d'intégrité, après l'adoption d'une ordonnance de police, dans des secteurs économiques et des activités spécifiques où la criminalité déstabilisante se manifeste souvent. En outre, une Direction Évaluation de l'intégrité pour les pouvoirs publics (DEIPP) est mise sur pied au sein de la DG Sécurité & Prévention, qui conseillera les communes dans le cadre de ces enquêtes d'intégrité. Par ailleurs, un centre d'information et d'expertise d'arrondissement (ARIEC) sera créé dans chaque arrondissement judiciaire. Outre leur rôle consultatif, ces centres coordonneront également des actions opérationnelles intégrées pour lutter contre la criminalité organisée et déstabilisante. Enfin, la loi prévoit une série d'outils améliorés pour faire respecter plus efficacement les fermetures imposées, entre autres.

### **Quel sera le rôle de la DEIPP ?**

Le rôle de la DEIPP dans le cadre de la nouvelle législation comprend trois tâches essentielles :

- ◆ **L'analyse des risques** : la DEIPP effectue au moins une fois par an une analyse de risque dans les secteurs et les activités économiques où la criminalité déstabilisante peut apparaître. Sur la base de cet avis, le Conseil des ministres décide des secteurs et des activités qui seront inclus dans l'arrêté royal. Les communes ont alors la liberté de déterminer, par le biais d'une ordonnance de police, les secteurs/activités qu'elles souhaitent contrôler, soit une partie, soit la totalité de la liste.
- ◆ **La délivrance d'avis** : la DEIPP fournit aux communes des conseils non contraignants dans le cadre des enquêtes d'intégrité. Lorsqu'une commune a des soupçons ou envisage de prendre une décision négative, telle que le refus, la suspension ou le retrait d'un permis ou la fermeture d'un établissement, elle est tenue de demander l'avis de la DEIPP. Grâce à un réseau de partenaires externes, dont les autorités judiciaires et la cellule anti-blanchiment, la DEIPP a accès à des informations pertinentes. Après avoir consulté ces partenaires, la DEIPP émet un avis non contraignant à l'intention de la commune.
- ◆ **La gestion du registre central** : la DEIPP développe et gère le Registre Central des Enquêtes d'Intégrité (RCEI). Ce registre permet aux communes de consulter les décisions de refus, de suspension, de retrait de permis ou de fermeture prises par d'autres communes.

### **Quel est le rôle de la DG Sécurité et Prévention ?**

La DG Sécurité et Prévention poursuit un certain nombre de missions claires :

- ◆ Essayer de sensibiliser toutes les parties prenantes aux possibilités offertes par l'approche administrative en complément de l'approche pénale dans la lutte contre la criminalité et les nuisances ;
- ◆ Soutenir, faciliter et accompagner autant que possible les autorités locales qui souhaitent adopter l'approche administrative ;
- ◆ Organiser des sessions d'information pour les autorités administratives locales ;
- ◆ Créer une foire aux questions (FAQ) pour aider les communes ;
- ◆ Fournir des manuels avec des exemples concrets de modèles pour des décisions telles que la fermeture d'un établissement, le refus, la levée, la suspension ou le retrait d'une autorisation.



« Je pense que notre force réside justement dans le fait que bien avant la fusion concrète, nous étions déjà en train de fusionner sur le plan physique et de mise en place. »

Chef de Corps Raspe

## Nouvel horizon pour les zones de police Binche-Anderlues et Lermes

À l'occasion d'un entretien exclusif avec le BeSafe Mag, le chef de Corps Laurent Raspe nous éclaire sur la récente fusion des zones de polices de Binche-Anderlues et de Lermes. Ce fusionnement historique est l'aboutissement d'une évolution en profondeur et nécessaire pour faire face aux défis de la fonction de police moderne. Monsieur le chef de Corps Raspe partage ses impressions sur le processus, les motifs et les avantages ultimes de cet agrandissement d'échelle.

### Quelles sont les raisons qui vous ont amenées à fusionner les zones de police de Binche-Anderlues et Lermes ?

« Lorsque j'ai repris la zone de police de Binche en 2017 en tant que chef de Corps, j'ai pu constater un manque frappant de personnel. Les circonstances étaient telles que notre effectif était devenu trop restreint afin d'assurer toutes les missions imposées par la loi. En effet, la structure qui avait été pensée en 2000 ne répondait plus aux besoins de l'époque : les festivités avaient triplé sur la voie publique, de nouvelles zones commerciales et industrielles avaient émergé, la demande du Service d'Assistance Policière aux Victimes était en hausse... Certains paramètres avaient considérablement évolué. La charge administrative des zones de police augmentant en parallèle, avec les tâches de recrutement, de logistique et de finances qui étaient dorénavant remises aux mains de zones de police, le fonctionnement de la zone n'était plus optimal. Une étude de capacité m'a permis de démontrer clairement que nous manquions de collaborateurs. Simultanément, un constat identique a vu le jour du côté de la zone de Lermes. Elle n'était par exemple plus en mesure de procéder seule aux interventions et les équipes de Binche devaient systématiquement appuyer ses opérations. »

### Quand la fusion des zones de police a-t-elle eu lieu ?

« En réalité, le processus de fusion remonte à l'année 2019. Le chef de Corps de Lermes avait alors réalisé que

sur les sept fonctionnalités de base, sa zone de police n'était pas capable de s'occuper de plus de deux fonctionnalités. À la suite de cette constatation, les deux anciennes zones sont entrées en contact plus étroit. En 2018, Fernand Koekelberg avait rédigé dans le Hainaut un rapport intermédiaire au sujet de la future coopération des zones de police dans le cadre d'une recherche. Il avait alors répertorié les zones de polices susceptibles de fusionner, notamment la zone de police Binche-Anderlues et la zone de police de Lermes. Le rapport définitif sur l'agrandissement d'échelle des zones a été présenté à la Chambre des Représentants le 24 avril 2019. Dans un deuxième temps, les chefs de Corps ont été chargés d'examiner la faisabilité de la fusion. Ils étaient ainsi arrivés à la conclusion que Binche-Anderlues était en mesure d'assurer cinq fonctionnalités sur les sept. Cette étape avait ainsi mis en évidence le manque de personnel de manière concrète. Le comité de pilotage institué pour cette mission a alors remis trois rapports aux autorités des deux zones de police.

Face à la montée incontestable de la criminalité dans les zones et du manque d'effectif avéré, nous avons reçu l'approbation du procureur du Roi de Charleroi pour mettre en commun les deux services d'enquête et de recherche. Cela a marqué le début de la préfusion au 1er novembre 2020. Un deuxième rapport plus précis a suivi concernant les finances, les dotations communales et les perspectives de cadre organique,

accompagné d'une vision sur les cinq prochaines années. Le mois de novembre 2021 a été marqué par l'envoi de la demande de fusion à la ministre. Un rapport final contenant l'élaboration d'une ligne de temps pour la mise en place effective a clôturé cette étape préliminaire. »

### Quelles ont été les étapes qui ont mené à cette fusion ?

« À partir de 2019, dès que nous ouvrons une place en intervention à Binche, nous en libérons également une à Lermes. Nous créons ainsi une équité entre les deux zones. Au fond, nous avions donc déjà entamé le renforcement du personnel de Lermes tout au long des deux années de préparation de la fusion. Le 1er juillet, le cadre était presque complet.

Logiquement, nous avons suivi par la fusion de nos deux services d'intervention en octobre 2021 sur le plan administratif, puisque le processus avait déjà été entamé dans la pratique. Le service fusionné s'est implanté à Binche, puis la fusion des deux bureaux de police judiciaire et carrefours d'information a suivi à titre de seconde étape. Le tout accompagné d'une communication bien rodée au personnel et aux syndicats ainsi que d'une organisation rigoureuse des transferts de membres du personnel de Lermes à Binche. »



### Êtes-vous passé par des collaborations ou mutualisations avant l'agrandissement d'échelle ?

« Bien avant le processus d'agrandissement à proprement parler, il existait déjà une série de conventions et de partenariats bilatéraux entre Binche-Anderlues et Lermes. Concernant les démarches administratives, nous avions déjà des protocoles qui régissaient le fonctionnement des services entre les deux zones, même indépendamment de la fusion. Une fois la décision actée, la collaboration n'a fait que s'accélérer. La fusion ne représentait à vrai dire que la suite logique.

Concernant le matériel, nous avions déjà procédé à la mutualisation des services informatiques. Il en allait de même pour l'achat d'éventuels véhicules de service : nous faisions en sorte d'éviter les doublons entre les deux zones. Les problèmes organisationnels ayant commencé bien avant la fusion, nous avions également mis en place un comité de gestion et de pilotage chargé d'évaluer la situation et son évolution. Je pense que notre force réside justement dans le fait que bien avant la fusion concrète, nous étions déjà en train de fusionner sur le plan physique et de mise en place. »

### Quelles ont été les étapes de fusion à proprement parler ?

« L'étape suivante consistait au redécoupage de l'entité générale en trois services de Proximité adaptés au nouveau territoire zonal à partir du 1er avril 2022. Les derniers services qui ont fusionné furent la logistique, les finances, l'informatique et les ressources humaines. Nous avons décidé de déplacer la division circulation routière dans le bâtiment de Lermes, étant donné qu'une étude avait démontré qu'il y avait plus d'accidents et d'infractions routières sur cette zone.

Concrètement, le premier arrêté royal ayant officialisé la détermination du nouveau territoire dans la province



**« Au niveau budgétaire, je tiens à souligner que la crainte selon laquelle les fusions sont coûteuses est une idée fausse. Elle permet au contraire de beaux investissements, que nous avons notamment réalisés dans de nouveaux combis, motos, ou technologies. Ils n'auraient pas pu être concrétisés sans cette dernière. »**

permet, en termes de personnel, une plus grande souplesse. Par ailleurs, les périodes de grands congés, habituellement problématiques, le sont beaucoup moins au niveau de la planification des horaires. Dans cette lignée, nous avons remarqué à l'époque que la fusion était avantageuse sur le plan des ressources humaines, car chaque offre d'emploi que nous propositions pour les deux zones attirait de nombreux candidats. Il s'agissait d'un véritable moteur pour le recrutement.

Au niveau budgétaire, je tiens à souligner que la crainte selon laquelle les fusions sont coûteuses est une idée fausse. Elle permet au contraire de beaux investissements, que nous avons notamment réalisés dans de nouveaux combis, motos, ou technologies. Ils n'auraient pas pu être concrétisés sans cette dernière.

Dans cette optique, le comité de pilotage a proposé dans ses rapports la construction prioritaire d'un commissariat pour le secteur Anderlues-Lobbès, projet qui sera initié en 2024. La rénovation ou la construction d'un nouveau

### Avez-vous déjà un recul nécessaire pour réaliser une évaluation de votre fusion ? Quels en sont les résultats ?

« La dernière étape consiste à mettre en place l'évaluation et le suivi de la gestion des formations, constituant les chantiers les plus importants, ainsi que la mise en place de tableaux de bord opérationnels permettant de rendre compte à nos autorités. Cependant, nous pouvons d'ores et déjà attester que même s'il n'y avait pas eu de fusion officielle, les deux zones de police auraient continué à collaborer. Les tailles de nos zones de police se prêtaient en effet particulièrement à ce processus : nous partageons plus ou moins le même bassin de vie, avec un folklore commun, donc le passage à la fusion a été naturel. Il faut avouer qu'elle a été facilitée par le fait que seulement quelques kilomètres séparaient les commissariats, ce qui n'impliquait pas un changement significatif pour les collaborateurs. Nous avions également offert la possibilité à certains membres du personnel de changer de poste au sein de la zone fusionnée compte tenu de l'exigence d'une mobilité spécifique "in" dans les six mois. Soit par promotion, soit par changement. De cette manière, certaines personnes en interne ont changé de fonction pour occuper un rôle qui leur était plus adapté. Une compensation financière a été également proposée pendant deux ans tel que le prévoit la loi.

Il est tout à fait normal que deux zones de police ne fonctionnent pas exactement de la même manière. Dans le processus de préfusion, le comité de pilotage s'est notamment attelé à uniformiser certaines procédures de pratiques policières ou administratives : tantôt celles de Lermes prévalaient, tantôt il s'agissait de celles de Binche-Anderlues. Nous parvenions ainsi à un compromis entre les procédures existantes dans chaque zone.

Parallèlement, la gestion des événements nécessitant la mise en place d'un service d'ordre n'était pas identique dans les anciennes zones, voire différentes dans chaque commune. La direction des Opérations a donc dû prendre contact avec toutes les administrations pour uniformiser la gestion des événements comme ceux des festivités, manifestations, matchs de foot ou encore rallyes. Il a fallu mettre en place un modus vivendi commun. Enfin, un règlement général de police commun

aux six communes est également en cours de rédaction.

Pour conclure, cette fusion nous a permis de redémarrer des opérations qui avaient été abandonnées dans le passé pour cause de manque de personnel, à l'instar des contrôles frontaliers. Le retour de la présence en masse de nos radars mobiles contribue également à la réduction des infractions routières. Simultanément, la criminalité est également redescendue grâce à la présence accrue de la police dans les rues. Afin d'analyser la situation actuelle, le comité de gestion mis en place se réunit tous les lundis pour discuter du fonctionnement et des problèmes afin d'y trouver une solution immédiate. »

### Aviez-vous des idées préconçues sur les fusions qui se sont avérées inexactes ?

« Au départ, nous craignions de voir apparaître un départ massif du personnel qui s'opposerait à la fusion. Cependant, cela ne s'est pas produit, car les collègues entretenaient une collaboration bien ancrée qui faisait partie de leur quotidien et leur routine. »

### Quels conseils pourriez-vous donner aux zones de police qui hésitent à se lancer ?

« Je pense qu'une fusion doit être basée sur une analyse approfondie. Nous avons pris cette décision après avoir été confrontés à des défis organisationnels et opérationnels et face à la nécessité de gagner en efficacité.

Notre avantage a été de fusionner service par service. Lors de la mise en place, cela nous a ainsi permis de nous rendre compte des choses qui fonctionnaient ou non. De cette manière, les problèmes rencontrés à la fusion du premier service ne se sont pas reposés à la création du second service. J'ai notamment présenté le processus au chef de Corps de Liège, qui pourrait s'inspirer de nos expériences pour une future fusion. Je ne peux qu'encourager les zones de police à fusionner pour pallier l'augmentation de la charge de travail.

Enfin, le succès d'une fusion repose en grande partie sur l'implication du personnel. C'est grâce à de bons collaborateurs et des accords clairs que nous avons pu obtenir une entente optimale dans la pratique avant même de la concrétiser sur le plan opérationnel. »



# Un grand bravo à « Respect mutuel » !

## RÉTROSPECTIVE ET PERSPECTIVES D'UNE CAMPAGNE RÉUSSIE POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SÉCURITÉ AVEC VISARA, COORDINATEUR DU THÈME « RESPECT MUTUEL ».

**Visara, la campagne Respect mutuel existe depuis maintenant deux ans. Quels étaient les objectifs à cette époque ?**

« L'objectif de la campagne Respect mutuel était et demeure le renforcement de la confiance entre citoyens et professionnels de la sécurité en privilégiant le rapprochement. Le renforcement de la confiance conduit en effet à un plus grand respect. Et une relation plus respectueuse participe à la diminution des agressions et violences entre citoyens et métiers de la sécurité. Au moyen d'une campagne de sensibilisation composée de différents projets sous-jacents, la campagne "Respect mutuel" s'efforce d'attirer l'attention sur ce lien et de stimuler un rétablissement du dialogue. L'accent est mis sur la reconnaissance dans tous les sens du terme des différents professionnels de la sécurité (leurs tâches et responsabilités), ainsi que sur la restauration du dialogue. »

**Quels sont les objectifs atteints à ce jour ?**

« Nous avons développé une multitude d'actions et de projets au cours des deux dernières années. »

### Lancement en cascade avec conférence de presse

Un artiste-graffeur a réalisé une fresque représentant le logo de la campagne à Bruxelles, avant une conférence de presse donnée par Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur. Le message de la campagne a ainsi été immédiatement communiqué aux métiers de la sécurité.

### Conversations les yeux dans les yeux

La façon dont vous communiquez donne le ton à tout l'entretien. Les rencontres face à face représentent parfaitement le dialogue positif. Leur but est de tendre vers une vision commune, afin de pouvoir envisager l'avenir de manière positive dans une compréhension mutuelle. Malgré des divergences de vues ou des expériences passées négatives, l'objectif final reste inchangé : le respect mutuel.

Nous avons en premier lieu choisi d'éclaircir les différents métiers de la sécurité. Quel est réellement le rôle des agents de police, des gardiens de la paix et des agents de gardiennage privés ? Que peuvent-ils faire pour vous et à qui pouvez-vous vous adresser en cas de traitement injuste ? L'action « Connaissez-vous les métiers de la sécurité ? » comprend deux brochures (une pour les professionnels de la sécurité et une pour les citoyens) et des vidéos expliquant les tâches et responsabilités des différents métiers de la sécurité.

### Connaissez-vous les métiers de la sécurité

### Échange « Pratiques pour inspirer »

Des administrations et associations locales ont elles-mêmes initié des projets, campagnes et actions, afin de renforcer le lien entre citoyen et professionnels de la sécurité. Sur notre site Internet BeSafe.be, nous rassemblons de nombreux projets pouvant servir de source d'inspiration.

### Droits et devoirs mutuels

Le respect mutuel entre citoyens et professionnels de la sécurité ne peut augmenter qu'en apprenant à se connaître les uns les autres et en connaissant les droits et responsabilités de chacun au cours des interventions. Vous voulez savoir ce qui est autorisé ou non au cours d'interactions avec des métiers de la sécurité ? Consultez notre site Internet BeSafe.be pour découvrir les questions fréquemment posées concernant les droits et devoirs mutuels des citoyens et professionnels de la sécurité.

### Conférence « Respect mutuel »

La première conférence dans le cadre de la campagne « Respect mutuel » s'est déroulée à l'Atomium le 25 mai 2022. Cette conférence a été l'occasion pour des professionnels de la sécurité de s'entretenir avec des citoyens et de partager des expériences sur différents sujets, tels que :

- Comment pouvons-nous redorer le blason des professionnels de la sécurité sur les réseaux sociaux ?
- Comment pouvons-nous améliorer la transparence et simplifier la procédure de plainte pour les citoyens ?

- Quelles sont les actions que les pouvoirs publics peuvent entreprendre pour favoriser le rapprochement entre citoyens et métiers de la sécurité ?

Nous avons pris ces recommandations en compte, ce qui a conduit à des initiatives comme la campagne de félicitations #felicitag et la toolbox « Communication non violente entre les professionnels de la sécurité et les citoyens ».

### Campagne de félicitations

Nous avons lancé la campagne de félicitations #felicitag le 1er mars 2023, Journée mondiale des compliments. Cette campagne favorise les interactions positives sur les réseaux sociaux, des citoyens félicitant des professionnels de la sécurité et ces derniers se complimentant réciproquement. L'objectif est de créer une chaîne de compliments virtuelle. Nous avons par ailleurs mis en place une plateforme en ligne pour accueillir des récits et témoignages positifs concernant des professionnels de la sécurité.

### « Minute fédérale » appelle à plus de Respect mutuel

### Événements

La DGSP fait la promotion de la campagne lors de différents événements, comme la Journée des gardiens de la paix, la Journée des stewards de football, des initiatives locales...

### Représentants/ambassadeurs de la campagne « Respect mutuel »

Nos partenaires et nous-mêmes sommes partis en quête de deux (ou trois) « représentants » pour chaque métier de la sécurité (police, agent de gardiennage, steward de football et gardien de la paix). Ces représentants illustrent le visage de la campagne.

### Pourquoi est-ce important de poursuivre la campagne ?

« Il est pour nous crucial de ne pas laisser la campagne « Respect mutuel » s'essouffler. Nous vivons dans un monde où tout va très vite et où les choses évoluent constamment. Force est de constater un mouvement permanent de notre communauté. Les normes, les valeurs et les dynamiques sociales évoluent au fil du temps. En alimentant la campagne, nous veillons à ce que le message « Respect mutuel » reste actuel et s'adapte systématiquement à cette communauté dynamique. Nous devons faire preuve de capacité d'adaptation, développer de nouvelles approches et réagir à ce qui nous attend.

Un changement de mentalité et de comportement ne s'opère d'ailleurs pas du jour au lendemain. C'est pourquoi nous avons besoin de cette répétition et de ce

renforcement que seule une campagne permanente est en mesure de nous offrir. Cela nous aide à intégrer des attitudes et comportements positifs dans notre vie quotidienne.

L'objectif de la campagne est de tendre vers une culture de respect mutuel. Une culture qui fonctionne aussi bien aujourd'hui que demain. Cela signifie que nous devons sans cesse dialoguer sur la façon d'améliorer notre comportement les uns envers les autres. Cela veut aussi dire que nous devons persévérer dans la sensibilisation et l'implication à poursuivre des interactions respectueuses entre les citoyens et les professionnels de la sécurité.

N'oublions pas que nous vivons dans une communauté diversifiée. En poursuivant la campagne « Respect mutuel », nous continuons à œuvrer pour

une communauté inclusive, où chacun se sent écouté et respecté.

Ce qui justifie amplement la poursuite de cette campagne. « Respect mutuel » n'est pas seulement un slogan ; il s'agit d'une façon de vivre que nous devons adopter durablement. »





### Une toolbox sur la communication non violente est lancée. En quoi consiste cette toolbox et comment sera-t-elle déployée et diffusée ?

Une première conférence, qui s'est tenue le 25 mai 2022 dans le cadre de la campagne « Respect mutuel », a donné lieu à diverses recommandations. L'une d'entre elles concernait l'organisation de plateformes de dialogue au niveau local.

En tant qu'autorités fédérales, nous souhaitons stimuler ces plateformes de dialogue locales en fournissant les outils nécessaires à nos partenaires locaux. L'établissement d'un dialogue positif au niveau local participe au renforcement de la confiance entre le citoyen et les métiers de la sécurité. La toolbox « Respect mutuel » est née à partir de cette idée. Elle guide le lecteur, qu'il s'agisse d'une commune, d'un professionnel de la sécurité ou d'un citoyen, de A à Z dans l'organisation d'un moment de dialogue au niveau local.

Cette toolbox est parfaite pour quiconque souhaite s'impliquer pour éviter les conflits ou relever des défis structurels en réunissant des personnes dans un dialogue fédérateur. Nous comprenons parfaitement qu'il ne soit pas évident de démarrer de zéro, c'est pourquoi la toolbox vous accompagne étape par étape dans le processus et explique :

- 1) Comment réunir et fédérer des personnes ;
- 2) Comment organiser et mener à bien un moment de dialogue ;
- 3) Que faire a posteriori du dialogue pour en renforcer l'impact.

### Deuxième conférence « Respect mutuel, reloaded »

La deuxième grande conférence « Respect mutuel » a eu lieu le 29 novembre 2023, baptisée « Respect mutuel, reloaded ». Tous les métiers de la sécurité y étaient à nouveau représentés. Cette conférence a été l'occasion de faire le point sur tout ce qui a été concrétisé au cours de ces deux dernières années. Comment avons-nous amélioré le rapprochement entre professionnels de la sécurité et citoyens ? La toolbox y a joué un rôle essentiel et a été expliquée en primeur. Trois « moments de dialogue d'essai » ont ensuite eu lieu. Chacun d'entre eux a fait l'objet d'un débat d'experts doublé d'une présentation.

## Ils sauvent des vies en mettant la leur en danger :

LUTTONS CONTRE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES SECOURISTES

Les cas de violence visant le personnel de secours ne datent malheureusement pas d'hier. Ces dernières années, ils n'ont fait par ailleurs qu'augmenter. La période de fin d'année est d'autant plus marquée par une forte hausse des épisodes d'agression. Le tir de feux d'artifice sur nos collègues pompiers bruxellois en pleine tentative de réanimation lors de la dernière nuit du Nouvel An en est un triste exemple. Certains secouristes de villes telles que Gand et Anvers ont également été la cible de pétards pendant leurs interventions. Une montée en violence des plus inquiétantes.

Ces agressions et entraves à l'aide médicale ralentissent inexorablement leurs opérations. Les premiers secours perdent alors en efficacité, laissant davantage de dégâts et moins de chances aux victimes. De tels comportements dangereux et irrespectueux portent atteinte à l'intégrité de ceux qui risquent leur vie pour sauver celles des autres au quotidien. Il est donc absolument inacceptable que ce type d'incident se produise sur le plan social.

Dans cette optique, il est capital qu'en tant que société, nous adoptions une position ferme contre la violence à l'encontre des secouristes. Nous appelons non seulement au respect, mais plaidons également pour une condamnation sociétale profondément ancrée de toute forme de violence subie. Il en va de notre responsabilité à tous. Rappelons-nous que les secouristes, souvent au péril de leur vie, se dévouent pour aider les autres et rendre notre communauté plus sûre. Ils méritent un environnement de travail dans lequel ils peuvent exercer leur rôle vital sans craindre d'être agressés. Nous pouvons créer ensemble une société où le respect des secouristes est la norme, rendant une quelconque violence à leur égard inconcevable.

Colonel Bert Bruggemans,  
commandant de zone de la zone de secours d'Anvers

### PARTICIPATION CITOYENNE EN SITUATION DE CRISE

## l'approche innovante de safe.brussels

Pour cet article, nous nous sommes entretenus avec Sophie Lavaux, Directeur général de safe.brussels et Haut fonctionnaire de l'Agglomération bruxelloise, et Michaël Jonniaux, Chef de corps de la zone de police Montgomery (Etterbeek/ Woluwe-Saint-Lambert/ Woluwe-Saint-Pierre), au sujet de l'importance de la participation citoyenne en situation de crise. Ils nous expliquent les raisons pour lesquelles ce thème est une priorité de l'ordre du jour politique et en quoi Bruxelles adopte une approche innovante par le biais du programme « BRU response ». Poursuivez votre lecture pour découvrir la particularité de la capitale par rapport aux autres Régions ainsi que les mesures concrètes entreprises pour promouvoir la participation citoyenne dans la gestion de crise.

Comment le thème « Participation citoyenne en situation de crise » s'est-il retrouvé à l'ordre du jour politique ?

**Sophie:** « Les dernières crises qui ont secoué la Belgique telles que les attentats terroristes, la pandémie mondiale, les inondations, les conséquences de la guerre en Ukraine... sont autant d'occasions qui ont amené les experts à poser régulièrement le constat selon lequel nous adaptons notre réponse en fonction de la dernière crise vécue.

C'est là une des raisons qui ont conduit les autorités fédérales et bruxelloises à développer une stratégie globale pour anticiper et moins subir les crises à venir, celles-ci devenant toujours plus spécifiques, multifactorielles et multisectorielles, avec des effets systémiques. Plusieurs commissions d'experts se sont penchées sur la question ces dernières années comme la Commission spéciale COVID-19 du Parlement bruxellois, la Commission délibérative du Parlement francophone bruxellois ainsi que la Commission d'experts en gestion de crise, présidée

Sophie Lavaux  
Directeur général de safe.brussels - Haut  
fonctionnaire de l'Agglomération bruxelloise



par le Gouverneur du Luxembourg. Cette dernière a regroupé ses recommandations sur l'amélioration de la gestion de crise en Belgique dans le premier livre blanc écrit sur cette question dans notre pays.

Le constat général de ces différents travaux d'analyse est que la réponse institutionnelle de la Belgique à la gestion des risques et des crises se doit d'évoluer en tenant compte des vécus du terrain et des avis d'experts afin d'augmenter la résilience de notre société et, in fine, sauver des vies.

C'est en s'inscrivant pleinement dans cette logique que la Région de Bruxelles-Capitale a souhaité développer une stratégie globale en s'inspirant du programme du gouverneur du Brabant wallon "BW response". Le programme "BRU response" est ainsi né en février 2023 au sein de safe.brussels. Cette initiative prévoit plusieurs lignes de force, dont le but premier est d'augmenter la résilience des autorités et des citoyens, les considérant tous comme acteurs de la gestion de crise.»

**En quoi Bruxelles diffère-t-elle des autres Régions et Communautés et quelles sont les difficultés qui en découlent ?**

**Sophie :** «L'architecture bruxelloise est différente des autres Régions. Dans le cadre de la sixième réforme de l'État, le législateur spécial a mis en place un système bicéphale de répartition des compétences, anciennement exercées par le Gouverneur de l'Arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale, en les confiant au Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale et au Haut fonctionnaire de l'Agglomération bruxelloise. L'apparente complexité de la structure bruxelloise, telle que parfois présentée par certains, est en réalité assez simple. Ainsi, les différentes compétences sont exercées au sein d'une même administration, safe.brussels, gérant tant des compétences

régionales que fédérales. Cette synergie permet d'avoir une politique cohérente dans ce domaine aux deux niveaux de pouvoir.»

**En quoi consiste le programme « BRU response » de safe.brussels et quel est son objectif ?**

**Sophie :** «Tout d'abord, l'amélioration de la connaissance du risque des autorités, des responsables d'administrations, des gestionnaires de crise, mais aussi des citoyens. Une meilleure perception du risque conduit en effet à une réduction des risques et de leurs conséquences. Notre deuxième objectif est le renforcement de la formation des autorités locales et services d'intervention en gestion de crise. Elle visera essentiellement à améliorer la connaissance du risque, des principes de planification d'urgence et de gestion de crise. La mise en place de l'approche en réseau est également un des éléments clés. Ces réseaux permettent de mettre en commun des moyens, de l'expertise et des compétences. Dans ce cadre, plusieurs initiatives ont été prises, comme la mise en place d'un réseau des Centres de crise régionaux, d'un réseau des administrations régionales en gestion de crise et d'un réseau des directeurs des postes de commandement opérationnels (DIR PC OPS).

Enfin, le développement de la participation des citoyens à la gestion de crise est un des axes les plus novateurs de ce programme. Jusqu'à présent, les citoyens n'étaient que peu impliqués dans la gestion de crise. Longtemps vus comme des acteurs passifs, ils doivent désormais être considérés comme un élément de la solution. Chaque geste compte et chacun peut aider.»

**Pouvez-vous donner quelques exemples de fonctionnement concret de « participation citoyenne à la gestion de crise » ?**

**Michaël :** «En tant que Chef de corps de la zone de police Montgomery (Etterbeek/ Woluwe-Saint-Lambert/ Woluwe-Saint-Pierre), j'ai été invité comme expert lors de la commission délibérative du Parlement bruxellois qui s'est tenue en octobre 2021 et qui concernait le rôle que les citoyennes et citoyens bruxellois peuvent jouer dans les

**« Jusqu'à présent, les citoyens n'étaient que peu impliqués dans la gestion de crise. Longtemps vus comme des acteurs passifs, ils doivent désormais être considérés comme un élément de la solution. »**

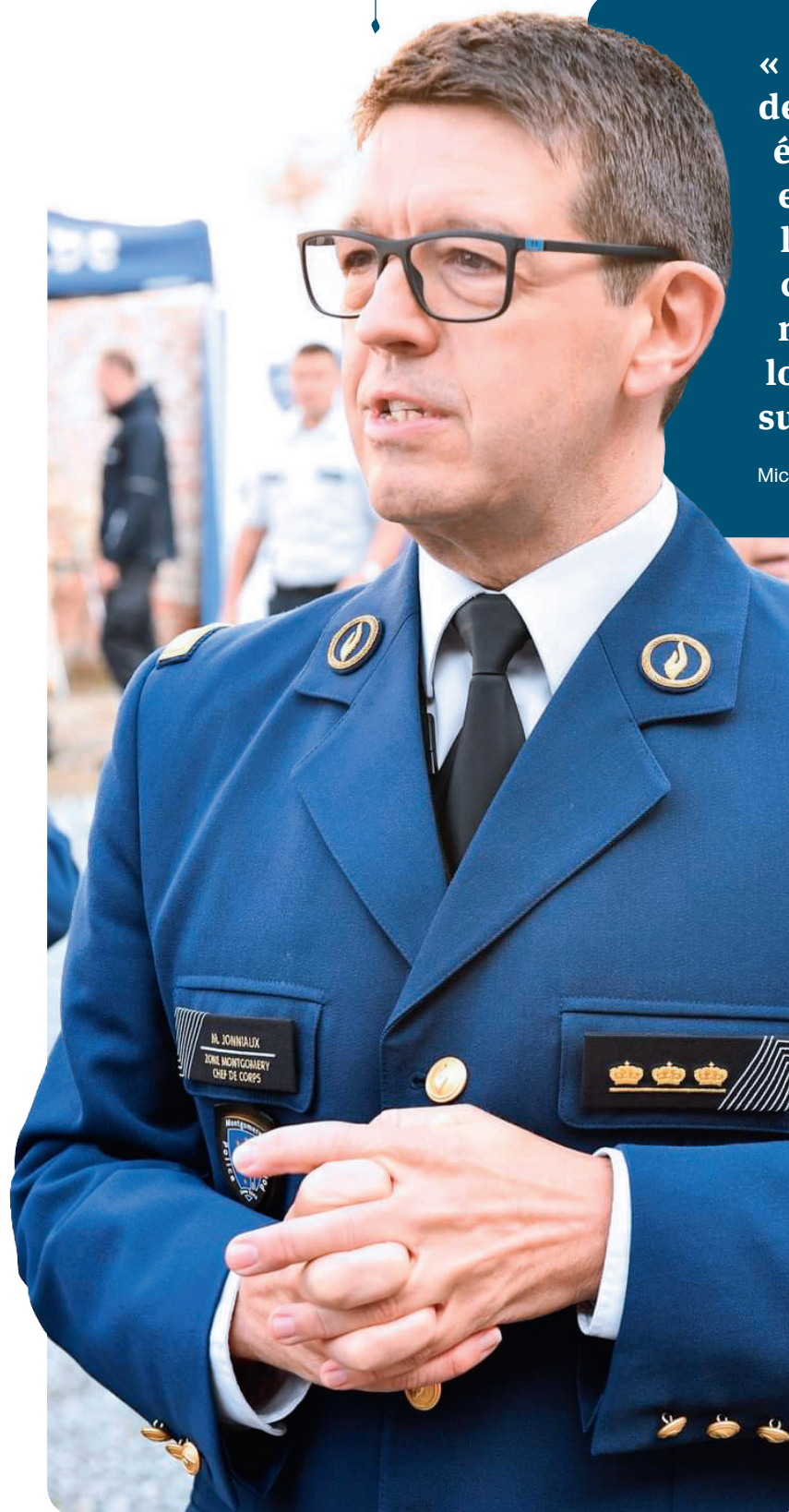
Sophie Lavaux

différentes phases d'une gestion de crise. À cette occasion, j'avais proposé de créer une réserve citoyenne communale pouvant être déployée en gestion de crise, et donc gérée par les communes. L'objectif principal de cette réserve était de préparer et structurer l'engagement citoyen qui se manifeste d'office lorsqu'une crise survient.

Madame Lavaux, qui prenait aussi la parole lors de la commission délibérative, avait trouvé cette idée très intéressante et nous avons donc décidé de collaborer pour l'approfondir et l'opérationnaliser. C'est ainsi que plusieurs réunions se sont tenues tout au long de cette année 2023 entre ses services de safe.brussels, notre zone de police et les coordinateurs planification d'urgence des trois communes qui la composent. L'objectif était d'organiser des réunions citoyennes afin d'expliquer à la population comment se déroule la gestion de crise en Belgique et présenter notre projet de réserve citoyenne.

Ces réunions (une par commune) ont eu lieu en septembre et octobre 2023 et elles ont rassemblé près de 320 citoyennes et citoyens. Je pense pouvoir dire que le projet répond clairement à une demande puisque plus de 180 des participants ont d'ores et déjà fait part de leur intention de rejoindre la réserve! C'est donc un beau succès!»

**Michaël Jonniaux**  
Chef de corps de la zone de police Montgomery



**« L'objectif principal de cette réserve était de préparer et structurer l'engagement citoyen qui se manifeste d'office lorsqu'une crise survient. »**

Michaël Jonniaux

**Quelles seront les étapes suivantes de ce projet concret ?**

Michaël : «Nous comptons maintenant mettre sur pied une brève formation pour tous ces volontaires. Cette formation d'une journée sera planifiée en février 2024 et nous permettra d'approfondir nos explications relatives à la gestion de crise en Belgique, au rôle précis qu'ils et elles pourront jouer dans celle-ci, aux modalités pratiques de rappel et d'engagement... Afin de garder une dynamique dans le réseau, nous avons aussi prévu de leur proposer un programme d'activités annuelles qui comprendra notamment une journée de formation/sensibilisation, la participation à un exercice, l'engagement dans le cadre d'un événement (par exemple sur un stand d'information sur le système Be-Alert), une visite d'un lieu "insolite" en lien avec la gestion de crise... À l'exception de la première formation prévue en février 2024, la participation aux autres activités sera facultative.

Il est à noter que Madame Lavaux est actuellement en contact avec d'autres communes de la Région de Bruxelles-Capitale afin d'étendre ce projet, avec l'espoir, à terme, qu'il couvre l'ensemble de celle-ci!»



**Ayez l'oeil les uns  
sur les autres**



*Vous vous  
demandez  
comment faire la  
différence ?  
Connaissez votre  
pouvoir.*



**En étant plus nombreux, nous  
sommes plus forts que le vol à la tire**

**ibz BeSafe**

DG Sécurité & Prévention  
AD Veiligheid & Preventie  
GD Sicherheit & Vorbeugung